



## Sportifs méritants 2020

Page 14



Illuminations de Noël  
Page 9



Du changement au  
restaurant scolaire  
Page 12



Installation de gîtes  
à chauves-souris  
Page 21

# INFOS PRATIQUES

## MAIRIE

5, rue Henri Barbusse - Place des Déportés  
Tél. 04 76 68 88 57 - Fax 04 76 68 75 70  
[accueil@ville-champsurdrac.fr](mailto:accueil@ville-champsurdrac.fr)  
[www.ville-champsurdrac.fr](http://www.ville-champsurdrac.fr)

Lundi et jeudi 8h30-12h00 / 13h30-18h00  
Mardi et mercredi 8h30-12h15  
Vendredi 8h30-15h00 sans interruption  
Samedi 9h30-11h30 (hors vacances scolaires,  
jours fériés, samedi précédé d'un jour férié)

## EN CAS D'URGENCE

En dehors des heures d'ouverture de la mairie **et en cas de problèmes**, vous pouvez contacter les services d'urgences.

## AFFAIRES GÉNÉRALES, ÉTAT CIVIL

Tél. 04 76 68 48 86  
[affaires.generales@ville-champsurdrac.fr](mailto:affaires.generales@ville-champsurdrac.fr)  
Fermé le mercredi

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Tél. 04 76 68 48 80  
Accueil sur rendez-vous (en cas  
d'urgence contacter l'accueil Mairie)  
[beatrice.rebillard@ville-champsurdrac.fr](mailto:beatrice.rebillard@ville-champsurdrac.fr)  
ou [ccas@ville-champsurdrac.fr](mailto:ccas@ville-champsurdrac.fr)

## ÉDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE

La tour des 4 saisons  
Rue du 8 mai 1945, Le Village  
Tél. 04 76 68 73 15  
[vie.scolaire@ville-champsurdrac.fr](mailto:vie.scolaire@ville-champsurdrac.fr)

## MÉDIATHÈQUE

1, rue Général Delestraint  
Tél. 04 76 68 83 82  
[mediatheque@ville-champsurdrac.fr](mailto:mediatheque@ville-champsurdrac.fr)  
Mercredi 9h30-12h00  
14h00-19h00  
Jeudi 14h00-19h00  
Samedi 9h30-12h00

## POLICE PLURICOMMUNALE

Tél. 04 76 68 48 91  
06 08 32 96 83  
[policepluricommunale.jccb@gmail.com](mailto:policepluricommunale.jccb@gmail.com)

## URBANISME

Tél. 04 76 68 48 97  
[urbanisme@ville-champsurdrac.fr](mailto:urbanisme@ville-champsurdrac.fr)  
Lundi, jeudi 9h00-12h00  
13h30-16h45

## PERMANENCES UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

**M. le Maire**  
Le jeudi sur rendez-vous  
Tél. 04 76 68 88 57

## Avocate

Le samedi matin  
Tous les 2 mois sur rendez-vous  
Tél. 04 76 68 88 57

## MARCHÉ

Place Émile Zola  
Mercredi et samedi matins

## RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Tél. 04 76 78 89 09  
[ram@lesicce.fr](mailto:ram@lesicce.fr)

## LA POSTE

Lundi fermée  
Mardi, mercredi 9h00-11h30  
Jeudi 9h00-11h00  
Vendredi, samedi 9h00-11h30

## TAXI CHAMP

Tél. 06 71 63 06 57  
[taxi.alpes38@free.fr](mailto:taxi.alpes38@free.fr)



3, rue Malakoff  
38031 Grenoble - Cedex 01  
Tél. 04 76 59 59 59  
Fax 04 76 42 33 43  
Mel formulaire à remplir  
sur le site de la METRO,  
rubrique contact  
Site [www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)

## DÉCHÈTERIE MÉTROPOLITAINE

Rue Léo Lagrange  
38560 Champ-sur-Drac  
Tél. 04 76 68 70 94

## Horaires :

- lundi, mercredi, vendredi  
9h30-12h00 / 13h30-18h30\*,  
- mardi, jeudi 13h30 / 18h30\*,  
- samedi 8h30-18h30\*  
\* En période hivernale  
(novembre à mars inclus),  
fermeture 17h30 tous les jours et  
ouverture 9h00 le samedi matin.

## Déchets

N° vert 0 800 500 027

**Eau potable**  
04 76 86 20 70

**Régie assainissement**  
N° vert 0 800 500 048

## PERMANENCE DE L'ARCHITECTE CONSEIL

Sur rendez-vous au  
04 76 68 48 97

## NUMÉROS D'URGENCE

N° d'urgence européen	<b>112</b>
SAMU	<b>15</b>
Police/gendarmerie	<b>17</b>
Pompiers	<b>18</b>

N° d'urgence pour les personnes ayant  
des difficultés à entendre ou parler  
(SAMU, pompiers, gendarmerie)

**> envoyer un SMS au 114**

Urgences médicales <b>non vitales</b>	<b>0 810 15 33 33</b>
Centre anti-poison	<b>04 72 11 69 11</b>
Dentiste de garde	<b>04 76 00 00 66</b>
Enfance maltraitée	<b>119</b>
Urgence gaz	<b>0 800 47 33 33</b>
Eau potable	<b>09 726 750 38</b>
Urgence électricité	<b>04 76 33 57 00</b>

## DÉFIBRILLATEURS CARDIAQUES

disponibles sur les façades extérieures  
des entrées principales de ces  
établissements :

- **salle Émile Zola,**
- **gymnase,**
- **espace culturel Navarre,**
- **centre de loisirs.**

## MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

101, rue du 19 mars 1962 à Vizille  
Sur rendez-vous - Tél. 04 76 08 47 09

## INFIRMIÈRES

**Champ-sur-Drac**  
Centre social Le Lendit  
Tél. 06 78 18 01 09

**Saint-Georges-de-Commiers**  
138, rue du Sautaret  
Tél. 06 31 04 76 63

**Soins de nuit**  
**Saint-Georges-de-Commiers**  
Tél. 07 86 82 67 71

## MÉDECINS GÉNÉRALISTES

2, rue Lesdiguières  
38560 Champ-sur-Drac

**Docteurs Frédérique HENRY  
Ahmed MAAZOUZ**

Du lundi au vendredi sur RDV  
Tél. 04 56 14 80 90

De jeunes internes en médecine  
générale sont présents 2 jours  
par semaine.

## KINÉSITHÉRAPEUTES

Mathilde BASSALER,  
Marie-Claude HINDELANG,  
Pascale WESTRELIN  
39, av. Louis Colmard  
Tél. 04 76 68 79 82

## OSTÉOPATHE

Fanny SARGIAN  
Impasse des Boutassiers, ZA du Cloud  
Tél. 06 81 69 14 25

## PHARMACIE

Marie-Christine ESPIÉ  
132, av. du Pavillon  
Tél. 04 76 68 86 72

# SOMMAIRE



## EDITO

### P. 4 PROJETS MUNICIPAUX

- Éducation, enfance & jeunesse
- Communication
- Vidéo-protection
- Culture

### P. 9 RETOUR EN IMAGES

### P. 10 AGENDA

### P. 12 ÉDUCATION, ENFANCE & JEUNESSE

- Du changement au restaurant scolaire
- Inscription à l'école maternelle, recensement pour la rentrée 2021
- Projets jeunes
- Chantiers Jeunes, BAFA

### P. 14 SPORT & VIE ASSOCIATIVE

- Sportifs méritants 2020
- Zoom sur une association

### P. 19 MÉDIATHÈQUE

- La médiathèque à l'école
- Du côté des livres...

### P. 20 EN BREF

- Élevage d'oiseaux, virus influenza aviaire hautement pathogène H5N8
- Élections 2021 des Très Petites Entreprises (TPE)
- Installation de gîtes à chauves-souris
- Devenir professionnel de la petite enfance à son domicile

### P. 22 EXPRESSIONS POLITIQUES

### P. 23 INFOS MAIRIE

- Comment se débarrasser des déjections canines dans les espaces publics ?
- État civil
- Les délibérations

Madame, Monsieur,

Traditionnellement, la cérémonie des vœux à la population et aux forces vives est un moment de rencontre et de convivialité. C'est aussi l'occasion pour le maire de présenter les réalisations de l'année écoulée et les projets de l'année qui débute.

2020 aura été une année particulière : la vie économique et professionnelle se sont arrêtées avant de reprendre avec difficultés, mais pas les bars et les restaurants ; la vie scolaire a repris dans le strict respect des protocoles sanitaires ; mais la vie sportive et culturelle est restée à l'arrêt. La saison culturelle qui devait fêter les 100 ans de Navarre et les 20 ans de la réouverture de la salle de spectacle a vu ses spectacles annulés les uns après les autres. Comme presque toutes les manifestations... Il nous faut espérer que l'année 2021 nous permettra de reconstruire le lien social cassé et malmené.

Pour autant les travaux d'aménagement se sont poursuivis dans la commune dès que cela a été possible : fin de l'aménagement paysager au Grand Verger et du parking du Boutey, poursuite de la mise en place d'éclairage leds dans les bâtiments communaux, changement des projecteurs du stade de football. En 2021 nous allons renforcer le mur du cimetière du Sert, changer le système de chauffage du gymnase, mettre en place un système de refroidissement à la salle de spectacle Navarre, aménager le parking du Plan d'eau, engager des études pour l'aménagement de la place Zola et de l'accueil de la mairie. Enfin la réflexion et la décision de l'emplacement de nos futures écoles sera prise. Présenté à un panel citoyen en 2019, ce projet a été retardé par la Covid-19, il engagera la Ville dans la modernisation de nos écoles pour plusieurs décennies...

Le protocole sanitaire empêche les rencontres, les réunions avec les habitants, mais ce n'est que partie remise : les projets et les engagements de la municipalité seront présentés et débattus.

Au nom du conseil municipal je vous souhaite une belle année 2021 et je souhaite le meilleur à notre Ville de Champ-sur-Drac.

Le Maire  
**Francis DIETRICH**

Journal d'information de la commune de Champ-sur-Drac - n° 87

Directeur de la publication : Francis DIETRICH

Responsables de la rédaction : Hugo LEGRIS, Hélène MAUBOUSSIN et Gaby VITINGER

Contacts : [communication@ville-champsurdrac.fr](mailto:communication@ville-champsurdrac.fr)

Conception graphique : agence Connivence, Claix

Crédits photos : Gaby VITINGER, associations sportives, service "Éducation, Enfance & Jeunesse", Adobe Stock

Impression : Press Vercors, Saint-Marcellin

Dépôt légal : janvier 2021

Tirage : 1 700 exemplaires

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à l'illustration et à la rédaction de ce numéro.



Maternelle - Le Pavillon



Élémentaire - Le Pavillon



Élémentaire - Les Gonnardières

## Éducation, enfance & jeunesse

Notre projet sur l'éducation est de construire nos écoles de demain, de leur donner des moyens, d'accompagner nos enfants et nos jeunes vers une démarche citoyenne. Nous souhaitons donner à l'école les moyens d'une action qualitative.

Notre projet est de mener une réflexion sur les bâtiments scolaires, de créer un pôle enfance en rapprochant les écoles et les lieux d'accueil périscolaire et extrascolaire.

Les objectifs sont d'éloigner les enfants de l'école maternelle de la zone PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques), de faciliter la gestion quotidienne, de rationaliser les dépenses de fonctionnement et de supprimer la carte scolaire.

Nous souhaitons également continuer l'accompagnement à la pratique du sport et améliorer la qualité des repas.

La restauration scolaire est un terrain d'expérimentations et de mise en pratique de l'éducation à l'alimentation et au goût, qui permet aux enfants d'acquérir de bonnes habitudes d'hygiène de vie.

La pause méridienne doit être pour nos enfants un moment de plaisir, de partage, mais également de découverte.

Depuis la rentrée de septembre, nous avons un nouveau prestataire qui propose aux enfants une cuisine qui a du goût, des produits de notre région et des circuits courts. Ces choix qualitatifs permettent de lutter contre le gaspillage alimentaire, de diminuer l'empreinte écologique de la commune et de favoriser l'éveil au goût.

Cette nouvelle offre de repas a un coût plus élevé et nous avons fait le choix de ne pas répercuter cette augmentation sur les familles.

Nous voulons accompagner nos enfants et nos jeunes vers une démarche citoyenne, pour qu'ils soient davantage acteurs de la vie communale.

Nous souhaitons donner la parole aux jeunes, proposer des actions éducatives à l'environnement, au sport, à la culture et poursuivre les chantiers jeunes.

La finalité de ces dispositifs est de permettre aux jeunes de participer à la vie communale, de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de l'autonomie.

# Communication

C'est un vaste sujet qui revient sans cesse dans toutes les discussions. Lorsque la réalisation n'est pas conforme au projet ou que certaines personnes n'ont pas été informées... C'est qu'il y a sûrement un problème de communication ! C'est tellement évident qu'à ce jour personne n'a encore trouvé la meilleure solution.

Le groupe de travail communication de la mairie œuvre en permanence sur ce sujet et les pistes de travail ne manquent pas, tant en interne pour les agents municipaux qu'en externe pour la population.

À la suite d'un départ en retraite, nous avons modifié le fonctionnement de ce service et embauché Hélène MAUBOUSSIN, dont c'est le métier, pour travailler à plein temps dans ce domaine. Nous attendons beaucoup de cette nouvelle organisation d'autant que notre Conseil Municipal comporte de nouveaux élus qui ont un œil différent sur les moyens et les méthodes de communication.

À ce jour, les supports existants sont nombreux et bien sûr, il y a l'existant à faire vivre et améliorer sans cesse :

- la page Facebook de la mairie @villechampsurdrac a pu voir le jour avec le nouveau mandat,
- le site Internet de la Ville doit être relooké et son contenu revu,
- le bulletin municipal "Confluences" doit faire peau neuve,
- une nouvelle génération de panneaux lumineux a été installée et d'autres emplacements sont à l'étude près des quartiers et des lieux très fréquentés comme le plan d'eau.

La fracture numérique est bien présente dans notre commune et nous ne devons écarter aucun moyen pour échanger des informations avec la population. Le bulletin reste un moyen apprécié par beaucoup de personnes, mais cela implique aussi une logistique importante pour sa réalisation et sa distribution.

Le numérique n'est pas en reste, car les nouvelles technologies, les réseaux sociaux, les inscriptions et facturations en ligne sont très pratiques et rapides, mais elles impliquent du matériel performant en constante évolution. Chaque nouvelle doit être accessible aux habitants, à tout moment, en tout lieu et à chaque type de lecteur.

L'arrivée de la fibre est un atout dont il faut se doter et son déploiement est très attendu. Cela permettra de relier tous les bâtiments publics : mairie, écoles, médiathèque, espace culturel Navarre, complexe sportif, services techniques, centre de loisirs... au sein d'un seul et même réseau inter-communicant.

Les réunions personnel-élus de la majorité ont vu le jour et sont à reconduire. Elles permettent au personnel de s'approprier le projet de mandat et les objectifs poursuivis par la municipalité pour y contribuer au mieux.

Notre Ville compte un très grand nombre d'associations qui organisent de nombreuses activités sur la commune. Pour leur permettre de mieux fonctionner et de se développer, nous relayons leurs publications sur une majorité des supports de la Ville.

Notre espace culturel Navarre se développe et s'ouvre vers l'extérieur de la commune, permettant ainsi de développer une image culturelle de haut niveau à la hauteur des infrastructures que nous sommes fiers d'avoir. Et pourquoi pas, trouver sa place parmi les salles de spectacles de la Métropole ? Toute cette promotion événementielle est un challenge que la communication se doit de remporter. La COVID-19 est aujourd'hui un frein à cet essor, mais il faut savoir être patient et poursuivre les efforts.

Ordinairement présentée lors du discours du Maire, cette année, l'organisation de la soirée des vœux a dû être modifiée et là aussi, il a fallu trouver le moyen d'informer tous les Chenillardes et Chenillardes sur les événements qui ont marqué l'année écoulée et les projets à venir.

Pour terminer, la communication doit afficher les projets menés par les élus de la majorité et faire en sorte que chacun connaisse les décisions concernant la gestion de sa commune, l'avancement des projets annoncés, ainsi que les décisions engagées par le conseil municipal.

**D**epuis plusieurs années, nous travaillons à la mise en place d'une vidéo-protection. Contrairement à la vidéo-surveillance, personne ne regarde les images des caméras en direct. Ce choix est fait afin de donner à notre commune un moyen supplémentaire pour préserver notre tranquillité sans porter atteinte à notre liberté. Seules les personnes habilitées et mentionnées dans l'autorisation préfectorale peuvent, dans le cadre de leurs fonctions, visionner les images de vidéo-protection stockées sur un serveur dédié en mairie.

Aidé par le service spécialisé de la gendarmerie, un cahier des charges a été établi, aboutissant à un document complet avec une cartographie détaillée des endroits potentiellement décrits comme étant stratégiques.

La commission "sécurité municipale" envisage donc d'installer, en plusieurs étapes, les caméras sur les entrées et sorties de la commune. Ces dernières pourront identifier, si besoin est, tous véhicules ou déplacements, de jour comme de nuit.

Un logiciel spécifique sur un serveur dédié dans un local sécurisé sera aménagé en mairie.

L'emplacement et le cadrage des caméras sont réglementés par la loi dans un cadre très stricte. La vision d'un espace privé est interdite ; seuls les espaces publics peuvent être filmés. Le stockage des images a une durée limitée. Les données sont ensuite détruites, comme le précise la loi.

# Vidéo-protection

Les caméras seront situées aux entrées et sorties de ces 5 lieux de la Ville :

- Pont de Champ



- RD 529 à la sortie direction Saint-Georges-de-Commiers



- Cimetière de Font Fraîche ancienne route de Saint-Georges-de-Commiers



- Carrefour de la déchetterie La Madeleine



- Sortie du Village, route de Saint-Sauveur



Une caméra supplémentaire “déplaçable” pourra être installée pendant un temps défini en cas de problèmes dans un secteur identifié à risques par la gendarmerie.

L'impact direct de la vidéo-protection est la dissuasion. Mais si elle n'a pas le pouvoir d'empêcher un crime ou un délit, elle permet a posteriori de solutionner les enquêtes de la gendarmerie et de fait, d'en éradiquer la source.

Chaque affaire résolue permet de réduire les risques de nuisances dans notre commune et ailleurs.

Notre équipe de “Citoyens Vigilants” se verra ainsi renforcée dans son action de diminution des cambriolages.

En situation de crise, lors d'un accident par un phénomène naturel ou technologique, les autorités compétentes intervenantes pourront éventuellement accéder aux images en temps réel d'un secteur couvert par les caméras, complétant ainsi le rôle de notre réserve communale de sécurité civile dans notre Plan Communal de Sécurité (PCS).

Le coût d'investissement prévu est de l'ordre de 140 000 €, échelonné sur plusieurs années. L'expertise effectuée par la gendarmerie constitue un dossier recevable pour être autorisé par la préfecture et devrait nous permettre de bénéficier d'une subvention de l'État et de la Région. La dépense annuelle de fonctionnement induite est estimée à 12 % des dépenses d'installation. Les liaisons caméras vers la mairie se feront en continu par le réseau de fibre optique et elles seront alimentées par le réseau électrique.

Sans être une commune touchée gravement par les délits, nous restons néanmoins une commune où se déroulent un bon nombre d'incivilités et de malveillances. Comme nous le disent les forces de l'ordre, c'est l'effet “plumeau” ! *“Nettoyez au plumeau, c'est envoyer la poussière un peu plus loin”.*

Par cet investissement, nous espérons donner à notre commune plus de sécurité, afin de conserver notre tranquillité publique et rester une Ville agréable à vivre, en ne devenant pas un lieu d'action ou un réceptacle de mauvais comportements.



# Culture

**D**epuis le mois de mars 2019, la culture est "en sommeil". Malgré un protocole sanitaire strict, de nombreux spectacles ont dû être annulés ou reportés à notre grand regret. Soyez certains, cependant, que la commission culturelle met tout en place pour ouvrir les portes de l'espace Navarre autant que possible et qu'elle continue à travailler.

L'accès à la médiathèque est devenu gratuit le 1<sup>er</sup> septembre 2020. La commune de Champ-sur-Drac offre les mêmes prestations que de nombreuses communes de la métropole, mais surtout, elle est heureuse de permettre à l'ensemble de la population de pouvoir accéder aux livres, DVD, magazines, à l'espace Internet ou encore à la numéothèque.

Avec l'arrivée d'Hugo LEGRIS, au poste de directeur de la culture, nous voulons nous donner les moyens de faire connaître notre salle de spectacles et de développer ce bel espace.

Nous souhaitons pérenniser la proposition d'une saison culturelle variée et de qualité : de fait, chaque mois, nous allons vous proposer un spectacle professionnel, mais aussi amateur.

Nous souhaitons que la salle Navarre vive, qu'elle soit connue et qu'elle fasse partie intégrante de la vie des Chenillards.

Dans ce but, nous allons "œuvrer" à :

- créer du lien social en faisant de cet espace un lieu de convivialité et de vie autour de la thématique culturelle,
- développer la rentabilité financière de la salle en essayant de fidéliser les spectateurs et en diversifiant les usages,
- attirer les gens de Champ-sur-Drac, mais aussi des alentours et toucher des publics différents en proposant des spectacles variés.

Un autre axe qui nous tient également à cœur est le développement de la pratique culturelle. En effet, l'enquête effectuée auprès des écoliers de la commune en 2019 a révélé que presque tous les enfants avaient une activité sportive, mais qu'il y avait un gros manque au niveau culturel.

Dès cette année, nous avons ainsi mis une salle à disposition de la compagnie Acour, qui souhaite démarrer des cours de théâtre dès que cela sera possible.

D'autre part, une réflexion est engagée au sein de la commission pour faire évoluer la pratique musicale et amener un plus grand nombre de jeunes à cette activité. La commission culturelle se mobilise pour que la musique, le théâtre, la poésie... fassent partie intégrante de nos vies et continuent à nous enchanter !

Artistes, comédiens, techniciens ont besoin de nous, de vous, soutenons-les !

Navarre vous attend !



**15 décembre 2020 : rencontres avec les doyens**



**Hélène Guignier**



**Gabriel Jacquet**



**18 décembre 2020 : repas de Noël des enfants**

**N**ous remercions l'équipe technique pour la pose des illuminations de Noël, qui ont égayé la Ville.

**Grand Verger**



**Médiathèque**



**Saint-Blaise**



**Pont de Champ**



**La Poste**



**Le Lendit**



**La mairie**



**Espace culturel Navarre**



## AGENDA

En raison de la crise sanitaire, l'agenda peut changer et certains événements pourraient être annulés ou reportés.

C'est pourquoi nous vous conseillons de suivre l'actualité de la Ville sur les supports numériques de la mairie :

- le site Internet : [www.ville-champsurdrac.fr](http://www.ville-champsurdrac.fr),
- la page officielle Facebook : [www.facebook.com/villechampsurdrac](https://www.facebook.com/villechampsurdrac),
- les deux panneaux lumineux à messages variables.



### Commémorations, monuments aux morts Village

#### VENDREDI 19 MARS

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

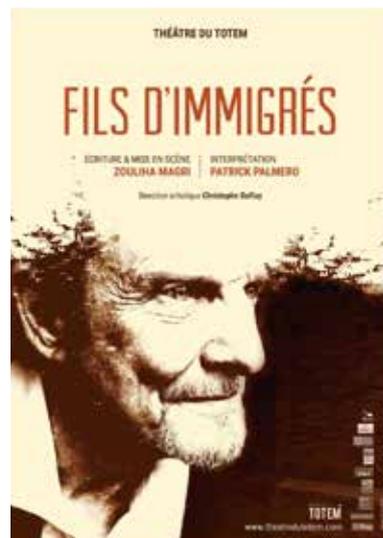
#### DIMANCHE 25 AVRIL

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.

## Mars

**VENDREDI 5 MARS - 20H30**  
**ESPACE CULTUREL NAVARRE**

### Fils d'immigrés



Théâtre. Un homme seul sur scène se livre. Il se souvient et nous raconte par bribes des souvenirs de son enfance. Il nous parle de sa famille, de ses grands-parents italiens originaires du Piémont et du Frioul, venus en France dans les années 20 pour fuir la misère, avec valises et enfants sous les bras, pour travailler dans les Houillères du Dauphiné. Il nous parle de lui, mais aussi des autres... de tous ces travailleurs étrangers "qui ont fait la France".

Tout public. Plein tarif 12 €, Pass'Culture 10 €, tarif réduit 8 €. Achat en ligne : [www.festik.net/billets/espaceculturelnavarre](http://www.festik.net/billets/espaceculturelnavarre). Information billetterie : **04 76 68 88 57**.

Organisé par l'ARIA 38, Ville de Champ-sur-Drac, Ville de Champagnier, Ville de Jarrie.

**DU 25 FÉVRIER AU 5 MARS**

### Les rencontres : Filles et fils d'immigrés d'hier et d'aujourd'hui.

Concert, débat, exposition, ateliers, spectacle.

**VENDREDI 26 & SAMEDI 27 MARS - 20H30**  
**ESPACE CULTUREL NAVARRE**



### La fille de joie et le bourgeois

Chanson, humour, théâtre. Un chanteur et une chanteuse au bord du crépuscule de leur carrière se rencontrent dans les loges d'un cabaret poussiéreux. Madame est accompagnée de Marguerite sa pianiste. À travers les interprétations de Brel et de Piaf, le chanteur et la chanteuse entament un jeu de pouvoirs et de séduction. Le vrai Brel et la vraie môme ne sont pas loin...

1h15. Tout public. Plein tarif 12 €, Pass'Culture 10 €, tarif réduit 8 €.

Achat en ligne : [www.festik.net/billets/espaceculturelnavarre](http://www.festik.net/billets/espaceculturelnavarre). Renseignements : **06 80 10 68 92**, [president1@VVA38.org](mailto:president1@VVA38.org). Organisation : VVA38, Les Clochards de Nova, Ville de Champ-sur-Drac

## Avril

**VENDREDI 2 AVRIL - 20H30**  
**ESPACE CULTUREL NAVARRE**

### Let's dance remix

**Théâtre Musical.** Une histoire drôle et revigorante, sur fond de musique pop-rock. Alors que sa vie ne semble plus correspondre à ses aspirations, Suzanne largue les amarres et prend la route en laissant derrière elle son quotidien. À la faveur de rencontres marquantes, notre discrète héroïne va croiser un groupe de musique spécialisé dans les reprises de chansons de David Bowie. Cette femme timorée se met à nu auprès de ces inconnus, fait une mise au point sur sa vie, sur ce qu'elle est et veut vraiment. Par la Compagnie Les Sept Familles.

Tout public. Plein tarif 16 €, Pass'Culture 13 €, tarif réduit 10 €. Achat en ligne : [www.festik.net/billets/espaceculturelnavarre](http://www.festik.net/billets/espaceculturelnavarre). Information billetterie : **04 76 68 88 57**.

**SAMEDI 17 AVRIL - 20H00**  
**ESPACE CULTUREL NAVARRE**

### Et c'est à nous qu'on demande de ranger notre chambre ?!

**Théâtre.** Un groupe d'ados enfermés dans un bunker. Une catastrophe semble avoir eu lieu à l'extérieur. À l'intérieur, la vie s'est organisée avec tout ce qu'il faut. Avec cet espoir qui les construit : pouvoir à nouveau voir l'extérieur... Parler de l'enfermement, du confinement, de la catastrophe avec légèreté, humour et dérision. Voici le défi que nous nous sommes lancé lors de ce printemps 2020.

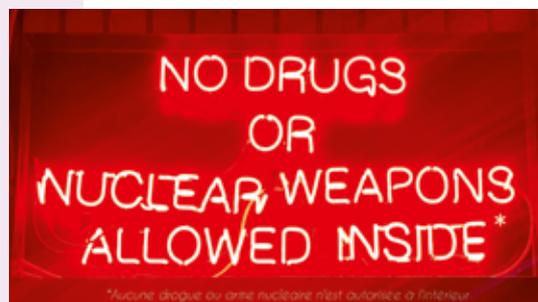
Loin de vouloir nous apitoyer sur cette drôle de vie, nous avons choisi d'en rire. Par la compagnie Act'if Théâtre. Tout public. Prix libre. Réservations en ligne : [actiftheatre.fr](http://actiftheatre.fr).

**SAMEDI 24 AVRIL - 20H30**  
**ESPACE CULTUREL NAVARRE**

### Le silence des neiges

**Théâtre.** Un huit clos pour 6 personnages coupés du monde, intrigues, suspense, passion, que cherchent-ils, quels comptes veulent-ils régler, quels sont ces fantômes qui les habitent ? Un quatuor à cordes s'isole dans un chalet de montagne à l'invitation d'une ex-diva qui vit seule avec son impresario, pour répéter durant 7 jours. Mais tout n'est pas aussi simple, des histoires anciennes se font jour, des rancœurs oubliées apparaissent, des frustrations de carrières ratées... le monde qui les entoure. Par la compagnie Les Gourlus.

À partir de 12 ans. Plein tarif 10 €, Pass'Culture et tarif réduit 8 €. Achat en ligne : [www.festik.net/billets/espaceculturelnavarre](http://www.festik.net/billets/espaceculturelnavarre). Informations : **06 77 30 82 08**.



## Du changement au restaurant scolaire

### Des produits locaux

Depuis septembre 2020, les assiettes des écoliers ont gagné en saveur ! La municipalité a signé un contrat de 4 ans avec un nouveau prestataire "Guillaud traiteur", situé dans le Nord-Isère.

### Nous avons fait un vrai choix qualitatif !

Le nouveau prestataire propose dans ses menus une cuisine traditionnelle et authentique, en valorisant des produits de qualité. "Guillaud traiteur" a aussi pour conviction de favoriser le tissu économique local, en proposant dans ses menus des mets provenant de producteurs de notre terroir.

### La réduction du gaspillage alimentaire est une priorité !

Pour répondre à cet objectif des actions ont été engagées, à commencer par la réalisation d'un diagnostic établi par une diététicienne-nutritionniste. Cette étude a permis de quantifier le gaspillage alimentaire, d'en comprendre les causes et de proposer des solutions sur le long terme. Le gaspillage peut être évité ! La volonté de la municipalité est donc de réduire le gaspillage alimentaire et d'améliorer la qualité des repas.

### Passage de 5 à 4 composantes

De nombreuses études montrent que les menus à 5 composantes favorisent davantage le gaspillage alimentaire, contrairement aux menus à 4 composantes. La municipalité a donc fait le choix de proposer désormais des menus à 4 composantes, qui respectent parfaitement les besoins nutritionnels des enfants. Les diététiciennes confectionnent des menus qui répondent aux recommandations du GEMRCN (Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition), afin de garantir les besoins quantitatifs et qualitatifs spécifiques aux jeunes enfants. Cette nouvelle offre de repas correspond davantage aux habitudes alimentaires des enfants et permet la réduction du gaspillage alimentaire. Nous assurons ainsi la qualité et la consommation des repas. Le menu à 4 composantes n'a pas réduit le coût du repas. En améliorant la qualité du repas, le prix a augmenté et nous avons fait le choix de ne pas répercuter cette augmentation sur les familles.

### Un engagement environnemental

La municipalité souhaite aussi s'inscrire activement dans cette démarche, en réduisant son empreinte écologique. En collaboration avec notre prestataire, il a été décidé de recycler en matière première les barquettes qui sont utilisées pour servir les repas. "Guillaud traiteur" assure donc la reprise quotidienne des barquettes, pour les redistribuer ensuite à une société de recyclage, située à Colombes en Isère. Afin de poursuivre cet engagement et améliorer encore nos pratiques, des actions vont être menées tout au long de l'année 2021. Pour former le personnel communal et sensibiliser les enfants, des interventions vont être organisées sur ces deux thèmes : "gaspillage alimentaire" et "bien manger".



## Inscription à l'école maternelle



## Recensement pour la rentrée 2021

**V**otre enfant est né en 2018, il habite Champ-sur-Drac et vous souhaitez l'inscrire à l'école maternelle de la Ville, pour la rentrée scolaire 2021-2022. Contactez le service "Éducation, Enfance et Jeunesse" qui recensera votre enfant pour préparer les inscriptions scolaires : [accueil.education@ville-champsurdrac.fr](mailto:accueil.education@ville-champsurdrac.fr), 04 76 68 73 15.

Ce premier contact permettra de recenser votre enfant et de recevoir par la suite un certificat d'inscription nécessaire pour le dépôt du dossier d'inscription à l'école maternelle. Il vous permettra également d'avoir des informations complémentaires sur les services périscolaires et extrascolaires.

**La scolarisation est obligatoire dans l'année des 3 ans de l'enfant.**



Le gîte de la vallée de Poupet



Parc du Puy du Fou

**Temps fort 2020**

## le séjour à Saint-Malô-du-Bois dans la vallée de Poupet en Vendée

L'objectif de l'équipe "Action jeunesse" était de retisser du lien entre les jeunes en organisant un séjour pour les adolescents. 17 ados (6 garçons et 11 filles) ont participé à ce séjour, du 22 août au 28 août. Au programme : visite du parc du Puy du Fou, veillées et animations "masquées".

### "La chenillarde, courir pour Mymy"

La crise sanitaire a bousculé le projet jeune de l'année 2020, qui était d'organiser un événement sportif sur la commune. La course "La chenillarde, courir pour Mymy" est reportée au printemps 2021.

## Projets jeunes



**Nouveau projet 2021**

### l'Art-adolescence

La municipalité souhaite apporter cette année une éducation artistique et culturelle à l'ensemble des jeunes qui fréquentent l'action jeunesse, soit dans le cadre du "projet jeune" ou pendant les vacances scolaires.

Le fil rouge du projet est de réaliser un "book" collectif, en travaillant "à la manière de". L'objectif de ce projet est de permettre aux jeunes de se repérer dans l'histoire de l'art, de laisser libre cours à leur imagination et d'acquérir des connaissances et des repères fondateurs d'une culture commune, en leur faisant découvrir des œuvres de domaines artistiques, d'époques et de civilisations variés.

### Séjour 2021, destination Paris !

Séjour en pension complète du vendredi 21 au jeudi 27 août. Un programme culturel riche et varié : visite du Louvre, de la tour Eiffel... accompagné par un guide professionnel. Ce voyage se terminera par une journée à Disneyland.

**Renseignements et inscriptions (limitées) auprès de :**

- la responsable enfance et jeunesse, Laurie SOLA :

[laurie.sola@ville-champsurdrac.fr](mailto:laurie.sola@ville-champsurdrac.fr), 06 33 59 37 31,

- le référent jeunesse, Maxime PRATO :

[animation.jeunesse@ville-champsurdrac.fr](mailto:animation.jeunesse@ville-champsurdrac.fr), 06 70 30 29 63.

## Chantiers Jeunes, BAFA

Dans le cadre de son offre d'activités pour la jeunesse, la municipalité propose aux jeunes des dispositifs à la découverte du monde professionnel.

Les chantiers jeunes ont une visée pédagogique et permettent d'accompagner concrètement les jeunes dans la prise d'autonomie, la découverte des réalités du monde du travail et l'intégration à la vie citoyenne. Les jeunes sont encadrés dans leurs différentes missions. Ils pourront également bénéficier d'un atelier "candidature & recrutement" : rédaction d'une lettre de motivation et d'un Curriculum Vitae (CV), préparation et entraînement à l'entretien de recrutement (en avril 2021).

Vous avez entre 16 et 18 ans non révolus, vous souhaitez découvrir le monde du travail, nous vous proposons de participer au dispositif "chantiers jeunes" et/ou à celui du cursus au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Tous les jeunes recensés sur la commune, ayant l'âge de pouvoir participer aux chantiers jeunes, recevront un courrier par voie postale fin février pour leur indiquer la démarche à suivre.

Si toutefois vous n'avez rien reçu avant fin mars, n'hésitez pas à prendre contact avec Laurie SOLA, responsable enfance et jeunesse : [laurie.sola@ville-champsurdrac.fr](mailto:laurie.sola@ville-champsurdrac.fr), 06 33 59 37 31.

# Sportifs et encadrants **méritants** 2020

## Nommés par les associations

**E**n cette année particulière de pandémie, la commission "Sport et Vie Associative" de la Ville a souhaité mettre à l'honneur l'ensemble des associations sportives. Par leur travail et en partenariat avec les services municipaux, elles ont su s'adapter au mieux aux difficultés liées à cette crise sanitaire sans précédent.

Un grand MERCI à tous les présidents, dirigeants, bénévoles et adhérents qui font, par leur dévouement et leur détermination, **la grandeur du monde associatif** : USJC Football, USJC Ski, USJC Karaté, USJC Rugby, Romanche basket, Martial sport, Twirling bâton, Le club de tennis de table, ACDC Tennis, Aïkido Ginkgo club, L'm Danse, Association de Gymnastique Volontaire (AGV).

**Thierry PROCACCI**  
Conseiller Délégué "Sport & Vie Associative"

## Nommés par la commission "Sport & Vie Associative"

**R**ésolument engagée dans la promotion des activités sportives, notamment en faveur des jeunes Chenillards, la municipalité de Champ-sur-Drac décerne depuis 3 ans le "Prix du sportif, encadrant méritant". L'objectif est de mettre en valeur l'engagement des sportifs et des bénévoles qui portent haut les valeurs sportives dans nos associations locales.

Malgré la situation sanitaire actuelle, la commune de Champ-sur-Drac a souhaité honorer et présenter, sur proposition des associations, 14 sportifs ou dirigeants bénévoles ainsi que 2 collectifs qui contribuent à la bonne santé des associations sportives chenillardes.

Découvrez les sportifs qui seront prochainement récompensés !

Sportifs méritants 2020

## **USJC Karaté**

**E**dgar **GANGEAN** est un karatéka très investi. Il est compétiteur et donne beaucoup de son temps pour développer et transmettre sa discipline et sa pratique personnelle. Il a décroché avec succès l'examen d'arbitre départemental de l'Isère et il était sélectionné cette saison pour participer au concours national des jeunes arbitres lors de la Coupe de France jeunes. Il participe aussi à l'encadrement des plus jeunes au sein des cours. Edgar est très dynamique et apprécié pour son état d'esprit.



## **USJC Rugby**



**L'**association a souhaité mettre en avant **Roland DELMONT** pour son implication au sein de l'USJC Rugby. Roland arrête son rôle de dirigeant, après 30 ans comme bénévole au sein de l'association, pour se consacrer à la chasse. Durant les 30 ans de bénévolat au sein du club, Roland a occupé de nombreux postes : éducateur, dirigeant sur les collectifs seniors, président, responsable de la pharmacie.



Pour sa contribution au sein de l'USJC Rugby, Roland mérite d'être nommé sportif et encadrant méritant.



## **TWIRLING Bâton**

L'association de Twirling Bâton a souhaité nommer 4 filles au regard de leurs nombreuses performances sportives, tant sur le plan national qu'international.

- **Romane BLOT**, vice-championne de France en soliste,
- **Léa LÉONARD**, 9<sup>e</sup> à la coupe du monde en soliste,
- En duo, Léa et Romane ont terminé 6<sup>e</sup> à la coupe du monde.

**Andréa GIANNONE** termine championne de France en soliste et 4<sup>e</sup> au championnat d'Europe. Elle complète son palmarès en duo avec **Clara PARDINI** :

- un titre de championne de France,
- un titre de vice-championne d'Europe,
- une médaille de bronze à la coupe du monde.



Le président de l'USJC Rugby, Julien BLANC a souhaité nommer ce collectif pour la saison réalisée.

Un groupe solidaire qui a su enchaîner de bons résultats cette saison.

Le début de saison a permis au **collectif U19** de se qualifier au niveau régional 1, qui correspond au plus haut niveau régional.

# Sportifs et encadrants **méritants** 2020



## **USJC Football**

**Jean-Claude FELPIN** est fortement impliqué et investi depuis 20 ans dans l'USJC Football, en tant que dirigeant de l'association. Il a participé de manière très active à la vie de l'association, d'abord en tant que dirigeant-accompagnateur de son fils, puis responsable de la communication, membre du bureau directeur et enfin vice-président. Jean-Claude souhaite prendre un peu de recul vis-à-vis de l'association à partir de la saison prochaine, en quittant son poste de vice-président et sa place au sein du bureau directeur, tout en restant dirigeant au club. Son grand sens du contact et sa gentillesse sont appréciés de tous les membres de l'association, mais aussi auprès de nos partenaires privés et institutionnels.

L'attribution du "titre" de dirigeant méritant récompenserait très justement l'action, la personnalité et le dévouement de Jean-Claude au sein de l'USJC Football.



## **Nommés par les associations**

### **DOJO Chenillard**

**Loïc D'EUSTACCHIO** a commencé le judo à Champ-sur-Drac en 2016 avec Sonia ROMALDI puis avec Godefroy TIBESAR. Très vite, il a montré une véritable passion pour le judo, c'est un compétiteur dans l'âme. Il déteste perdre mais l'accepte si son adversaire est plus fort. Cependant, si l'échec vient d'une erreur qu'il a commise, il peut être très dur avec lui-même. C'est un athlète très consciencieux, très appliqué qui s'entraîne beaucoup. Sa sélection au Championnat de France FSGT a été un grand bonheur pour lui et récompense tout le travail accompli et sa persévérance.

Le bureau du Dojo Chenillard a souhaité mettre à l'honneur leur présidente pour son implication et son travail au quotidien au sein de l'association. **Corinne SOUCHON** est avant tout la maman de deux compétitrices confirmées du Dojo Chenillard. Depuis leur plus jeune âge, elle a accompagné ses filles à toutes les compétitions : en France, à l'étranger, pour les championnats du monde de Jiu-Jitsu brésilien en 2016 et les championnats d'Europe à Lisbonne en 2020. Bénévole et membre actif du club, c'est tout naturellement qu'elle en a pris la vice-présidence, puis la présidence en 2017. Son dévouement et son dynamisme sont appréciés autant par les adhérents que par les bénévoles et les salariés. Corinne est l'un des piliers du Dojo chenillard et depuis 2019, elle préside également "Martial Sport 38", la section compétition judo/ ju-jitsu, qui est commune aux Dojos Claixois et Chenillard. L'attribution du "titre" de dirigeant méritant récompense très justement l'action, la personnalité et le dévouement de Corinne au sein du Dojo Chenillard et de Martial Sports.



### **USJC Ski**

**Julien JOIN** est assidu et très actif au sein du club. Il participe à tous les entraînements et toutes les courses. Il concilie études et sports. En plus du ski, il pratique le snowboard, l'escalade, le VTT, la planche à voile... Julien est un jeune très agréable, doté d'une bonne mentalité. Il est très apprécié de tous. Il partage notamment son expérience de la compétition avec les jeunes du club.

En 2008, il fait ses premières sorties du mercredi avec le ski club Jarrie/Champ-sur-Drac. À 10 ans (2012) Julien commence la compétition. En 2019, il obtient le test technique de première étape du monitorat de ski. En 2020, l'année a été écourtée mais il a réalisé une très bonne progression, les résultats ont suivi avec de nombreux podiums : 2 premières places et 5 podiums sur le circuit du Dauphiné ; 2° au classement général Dauphiné et qualification à la coupe de la fédération.

Le club est ravi de nommer Julien en tant que sportif méritant.



## ROMANCHE Basket

Une équipe d'avenir pour l'association Romanche Basket ! L'équipe est invaincue en 1<sup>ère</sup> division départementale (championnat stoppé à cause de la crise sanitaire). Très soudés, les jeunes ont noué des liens d'amitié forts. Ils sont toujours nombreux à participer aux stages pendant les vacances scolaires. Ils sont investis et disponibles pour aider le club dans l'organisation des manifestations et des rencontres avec d'autres équipes. Quant aux "anciens", ils accueillent et accompagnent toujours les débutants avec bienveillance. Assidue et motivée, l'équipe s'entraîne toujours dans la bonne humeur et produit un jeu rapide et collectif, qui fait le plus grand bonheur des supporters. Performant avec un bon esprit d'équipe, le groupe représente bien les valeurs du club.



Bénévole idéale, **Laurence ALBARAN** est un pilier de Romanche Basket, dont la gestion ne laisse pas de place à l'amateurisme. Elle est engagée sur les terrains et au sein du bureau directeur. Elle est déterminée et persévérante. Courageuse et entreprenante, elle met ses compétences à disposition du club. C'est une personne solide sur qui l'entourage peut compter et notamment le président. Elle est franche et pétrie de valeurs au profit du collectif. Elle est pleine de vie et d'humour.

En tant que sportive, Laurence évolue dans l'équipe loisirs depuis 2001. Elle est trésorière du club depuis 2015 et parent référent de l'équipe U15 depuis cette année.

L'attribution du "titre" de dirigeant méritant récompense très justement l'action, la personnalité et le dévouement de Laurence au sein de Romanche Basket.



Coach bénévole et joueur, **Jérémy NAESSENS** a fait grandir le club et les joueurs qu'il a accompagnés pendant plusieurs saisons, sans ménager sa peine et sans compter le temps passé sur les parquets. Il sait fédérer et miser sur les forces de chacun. Ambitieux, il a transmis son envie au groupe. Il est agile pour adapter le jeu quand les blessures et les faits divers du match contrarient ses plans. Il est engagé jusqu'au bout pour assurer la relève.

Licencié au sein de l'association et entraîneur bénévole de l'équipe seniors masculins depuis 2013, il a su créer un collectif ambitieux. Champion pré-régional en 2017 avec une montée en régionale 3. Champion R3 en 2018 avec une accession en R2. La saison 2019-2020 a été écourtée, mais il a eu un début prometteur pour jouer la montée en pré-nationale. 2020-2021 sera sa dernière saison en transition.

# Sportifs et encadrants méritants 2020

## Nommés par les associations

### **CLUB** Tennis de table

Depuis une dizaine d'années, **Fabienne MILET** est bénévole et réalise de nombreuses animations permettant de créer du lien entre les membres et de faire rentrer des finances au club. Malgré le départ de son fils de l'association vers un autre horizon pour des raisons professionnelles, Fabienne est restée un membre actif et elle continue d'organiser les manifestations. Fabienne a de nombreuses idées innovantes et originales comme le "Ping by night", la soirée Saint-Patrick. Dynamique, active, persévérante et enthousiaste, elle nous entraîne dans ses idées et ses actions avec le sourire. Intéressée par la diversité, le contact humain, elle est à l'aise dans cette activité.



L'attribution du "titre" de dirigeant méritant récompense très justement l'action, la personnalité et le dévouement de Fabienne au sein du Club de Tennis de Table.

**Margot LAIGNEL** est la petite dernière d'une fratrie de 3 garçons : son sort était jeté, elle devait trouver sa place. Réserve et discrète, on l'entend peu mais il ne faut pas lui marcher sur les pieds, car ses yeux peuvent devenir des mitraillettes. C'est une boudeuse mais qui va vite se remettre à rire. Elle est logique et très travailleuse. C'est une battante que personne ne voit arriver. Avec le tennis de table, Margot s'est révélée. Elle s'est affirmée. Elle veut gagner mais n'est pas une mauvaise perdante. Elle vit pour cette activité, ses compagnons de jeu, ce lien qui unit tous les joueurs.



Au niveau sportif, Margot réalise au sein du club sa 2<sup>e</sup> saison. Elle a progressé rapidement en technique grâce à ses capacités, mais aussi à son implication et son assiduité aux entraînements, et ce, malgré plusieurs blessures à la cheville. Cette année, elle a participé aux compétitions par équipes et a découvert la compétition individuelle lors de la finale par classement.

Nous lui adressons nos encouragements et persévérance pour la saison prochaine.

## Zoom sur une association...

Les associations sportives font partie du champ économique, social et solidaire des communes.

L'association Martial Sports est la réalisation d'un projet associatif de développement de deux clubs d'arts martiaux : le Dojo Clairois et le Dojo Chenillard. Cette symbiose a été mise en place par les deux bureaux des associations et leur professeur depuis 2015. Cette réflexion collective a été formalisée par la création de Martial Sports en juin 2020.



Championnats de France Ne Waza Senior et Cadet,  
De gauche à droite : Camille COSI, Damien MIGAÏ,

### Quelle est la politique sportive de Martial Sports ?

Être un club convivial, familial, intergénérationnel, nous nous efforçons de mettre en avant les valeurs sportives et citoyennes, la lutte contre toutes les formes de violence et d'incivilité, l'égalité à la pratique du sport pour tous et la formation des professeurs, arbitres et commissaires sportifs.

Nous accueillons de nombreux adhérents "Loisirs" ainsi que des adhérents "Compétiteurs", qui bénéficient tous d'un excellent niveau d'enseignement par des professeurs salariés, diplômés et qualifiés. Les entraînements mixtes (loisirs et compétitions) permettent de découvrir plus de partenaires et procurent beaucoup de plaisirs et de motivation aux sportifs du club.

# Martial Sports

Martial Sports est un club d'arts martiaux dont les disciplines sont les suivantes :

- judo,
- **Ju-jitsu combat** : art martial japonais mélangeant les techniques de percussion et le travail au sol,
- **Ne waza** : ensemble du travail au sol du judoka et du jujitsuka,
- **Jiu-jitsu brésilien** : art martial, sport de combat et système de défense personnelle dérivé de techniques du judo et du Ju-jitsu, importé du Japon au Brésil,
- **Mixed Martial Art (MMA)** signifiant en français "Arts Martiaux Mixtes".

Les cours sont ouverts dès 4 ans.



octobre 2020  
Noah SANDIER, Sonia ROMALDI et Elisa SANDIER

## Palmarès de la saison 2019-2020

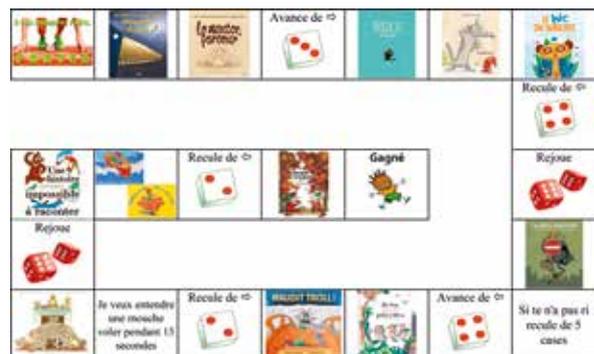
- 2 vice-champions de France Grappling GI (en kimono) : **Damien MIGAÏ** et **Eléna DESBOS**,
- 1 championne d'Europe et du Monde Master Ne Waza : **Sonia ROMALDI**,
- 2 championnes de France junior Ne Waza : **Elisa SANDIER** (junior) et **Camille COSI** (cadette 3),
- 1 Championne de France cadet Ne Waza : **Camille COSI** (cadette 3) et  
1 sélectionné non classé : **Noah SANDIER** (cadet 1),
- 2 vice-champions de France sénior Ne Waza : **Damien MIGAÏ** et **Elisa SANDIER** (junior) et  
1 sélectionné non classé : **Tom JULIEN**,
- 3 championnes d'Europe Jiu jitsu brésilien : **Agnès Messengen**, **Sonia ROMALDI** et **Camille COSI** et  
1 vice-championne **Elisa SANDIER**.

## MÉDIATHÈQUE

## La médiathèque à l'école

Depuis des années, les écoliers Chenillards prennent le chemin de la médiathèque, plusieurs fois par an, pour écouter des histoires, participer à des animations et choisir des livres. C'est l'occasion pour eux de mieux connaître ce lieu ressource, de loisirs et de connaissance, accessible à tous.

Depuis le confinement et les nouvelles mesures sanitaires en vigueur dans les bibliothèques (mise en quarantaine des documents rendus, jauge d'accueil limitée), ces rencontres n'étaient plus possibles dans les locaux mêmes de la médiathèque. Pas question pour autant de priver les enfants de ce temps de lecture partagée et de découverte des livres. Pauline GILIBERT, bibliothécaire jeunesse, se déplace désormais dans les classes et propose, comme cela a toujours été, lectures et animations. Ces moments sont aussi l'occasion pour elle d'apporter aux enfants des livres, en lien avec le travail des enseignants ou simplement, des livres de lecture plaisir !



Plateau de jeu de l'oie "littéraire"  
conçu par Pauline pour une de ses animations en classe



## Du côté des livres...

### Retour sur l'île

de Viveca STEN, Éditions Albin Michel

**Roman policier.** La suédoise Viveca STEN - compatriote de Camilla LACKBERG - nous entraîne avec habileté à la poursuite du meurtrier de Jeanette THIELS, grand reporter, retrouvée morte sur l'île de Sandhamn au lendemain de Noël. L'intrigue nous mène tour à tour dans l'environnement chaud et douillet des intérieurs suédois et dans le froid mordant et sombre des hivers nordiques.  
À lire sous un plaid avec un bon chocolat chaud !



### Le tigre des neiges

d'Akiko HIGASHIMUKA, Éditions Le lézard noir  
**Manga ado/adulte.** Akiko HIGASHIMUKA s'empare de la théorie selon laquelle Uesugi KENSHIN, grand héros de guerre, serait en réalité une femme. À travers le destin épique de la jeune Torachiyo, il entraîne le lecteur au cœur du Japon du XVI<sup>e</sup> siècle. Dépaysement garanti !





### Élevage d'oiseaux

## virus influenza aviaire hautement pathogène H5N8

Le niveau de risque est passé de “modéré” à “élevé” en Isère et nécessite la mise en place de mesures de prévention dans les élevages d'oiseaux. Depuis la détection du virus Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) H5N8 sur deux cygnes aux Pays-Bas le 23 octobre 2020, le nombre de cas dans la faune sauvage ne cesse de croître en Europe. Des foyers domestiques et des cas dans l'avifaune sauvage ont été confirmés non seulement aux Pays-Bas mais également en Allemagne et au Royaume-Uni.

**Le préfet de l'Isère tient à rappeler que toute personne physique ou morale détenant des oiseaux doit les faire recenser (arrêté du 24 février 2006 en vue de la prévention de la lutte contre l'influenza aviaire) en remplissant la “déclaration de détention d'oiseaux dans le cadre d'un foyer d'influenza aviaire” (CERFA N° 15472\*01). Ce formulaire est à renvoyer à la mairie de la commune où se trouvent les oiseaux recensés dans la présente déclaration.**

L'accélération de la dynamique d'infection accentue le risque d'introduction du virus en France via les couloirs de migration actuellement empruntés par les oiseaux sauvages. Face à cette situation, le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien DENORMANDIE, a décidé de faire passer de “modéré” à “élevé” le niveau de risque d'introduction du virus influenza aviaire par l'avifaune en France, dans les départements traversés par les couloirs de migration de ces oiseaux sauvages. Cette décision a été prise après information des professionnels des filières avicoles et de la fédération nationale des chasseurs et consultation de l'Office français de la biodiversité.

L'Isère est concernée comme tous les départements rhônalpins. Depuis le 6 novembre 2020, les mesures de prévention suivantes sont obligatoires en Isère :

- claustration des volailles ou protection de celles-ci par un filet avec réduction des parcours extérieurs,
- interdiction des rassemblements d'oiseaux (exemples : concours, foires, expositions avicoles),
- interdiction de faire participer des oiseaux originaires d'Isère à des rassemblements organisés dans le reste du territoire national,
- interdiction des transports et des lâchers de gibiers à plumes,
- interdiction d'utilisation des appelants,
- surveillance quotidienne de la santé des oiseaux dans les élevages commerciaux,
- interdiction des compétitions de pigeons voyageurs,
- vaccination obligatoire dans les zoos pour les oiseaux ne pouvant être confinés ou protégés sous filet.

Des dérogations pourront être accordées au cas par cas, dans le respect des textes applicables, sur demande auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) de l'Isère.

**La consommation des viandes de volailles, de foie gras et des œufs ne présente aucun risque pour l'homme. L'influenza aviaire hautement pathogène est une maladie animale infectieuse, virale, très contagieuse qui affecte les oiseaux. Il est rappelé qu'un propriétaire d'oiseaux qui constaterait une mortalité anormale de ses animaux est tenu d'alerter sans délai son vétérinaire.**

La DDPP de l'Isère, Service santé et protection animales et environnement, est à la disposition des éleveurs et des détenteurs d'oiseaux pour tout renseignement complémentaire : [ddppspae@isere.gouv.fr](mailto:ddppspae@isere.gouv.fr).



### Élections 2021

## des Très Petites Entreprises (TPE)

Dans le précédent Confluences (n°86, décembre 2020) nous avons communiqué sur la tenue des élections des TPE aux dates suivantes : du 15 janvier au 7 février 2021. **Le gouvernement a officiellement reporté le déroulement du scrutin sur la période du 22 mars au 4 avril 2021.**

## Devenir professionnel de la petite enfance à son domicile



**D**evenir assistant maternel peut être une réelle source d'épanouissement professionnel dans le champ de la petite enfance. Exercer ce métier répond également au manque de places d'accueil du jeune enfant sur notre territoire.

### En quoi consiste ce métier ?

L'assistant maternel accueille les enfants à son domicile pendant que leurs parents travaillent.

Pour exercer cette profession d'assistant maternel, plusieurs étapes à suivre :

- Obtenir un agrément (examen médical, compétences éducatives, logement adapté...) par le Président du conseil départemental. Cet agrément lui reconnaît un statut professionnel et constitue la garantie de conditions d'accueil satisfaisantes pour l'enfant. Il a une durée de 5 ans renouvelable.
- Suivre une formation d'une durée de 120 heures, 80 heures avant l'accueil du premier enfant, 40 heures restantes effectuées dans les deux ans qui suivent le premier accueil. En cours d'emploi, l'assistant maternel a accès à la formation professionnelle continue.
- Se soumettre aux dispositions du code du travail et aux dispositions spécifiques fixées par la convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur du 1<sup>er</sup> juillet 2004.

### Les qualités requises pour exercer ce métier

- L'envie d'accompagner le jeune enfant dans son développement en collaboration avec les parents, avec patience et attention,
- la rigueur en termes d'hygiène et de sécurité,
- un bon sens du contact humain afin d'établir un climat de confiance avec les parents,
- l'imagination ainsi que la créativité et la curiosité pour assurer un éveil des enfants adapté à leur évolution.

Ce métier vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le service Relais Assistants Maternels (RAM) du Syndicat de Coopération et des Compétences Enfance (SICCE) : [ram@lesicce.fr](mailto:ram@lesicce.fr) ou 04 76 78 89 09 (touche 2).



## Installation de gîtes à chauves-souris

**E**n partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) et le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage (CSFS) de l'Isère "le Tichodrome", Champ-sur-Drac installera des gîtes à chauves-souris à différents endroits de la Ville, en mars 2021.

Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, il existe 30 espèces de chauves-souris, réparties en 4 familles. Ces mammifères volent avec leurs mains, voient avec leurs oreilles et vivent pendus par les pieds, la tête en bas (quand ils ne volent pas).

De nombreuses balivernes peu ou pas fondées nuisent gravement à leur réputation :

- Les chauves-souris ne s'emmêlent pas dans les cheveux !
- Seulement 3 espèces sud-américaines, les fameux vampires, sucent le sang : les bovins sont principalement concernés.
- En Europe, les chauves-souris peuvent être porteuses de deux formes du virus de la rage "Lyssavirus" (différentes du chien et du renard). Il est donc impératif de manipuler les chauves-souris avec des gants en cuir épais.
- Les chauves-souris ne causent aucun dégât dans les habitations. Ce ne sont pas des rongeurs donc il n'y a pas de danger pour les câbles électriques et l'isolation des bâtiments. Le guano, amas d'excréments d'oiseaux marins ou de chauves-souris, peut être utilisé comme engrais azoté.

Toutes les chauves-souris qui vivent en France sont insectivores. Elles consomment des moucherons, des moustiques, des papillons, des coléoptères... Une pipistrelle, la plus commune des chauves-souris, est capable de chasser 7 moustiques à la minute, soit 420 à l'heure (source : Groupe Chiroptère Centre-Val de Loire). On comprendra facilement qu'elles peuvent être un précieux allié pour lutter contre les invasions de moustiques et autres insectes envahisseurs. La chauve-souris est un insecticide naturel.

C'est pour cette raison que de nombreuses communes ont pris l'initiative d'installer des gîtes afin de favoriser l'activité de ces mammifères pendant la période d'activité des insectes dont elles se nourrissent, de mars à octobre.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations, n'hésitez pas à consulter les sites Internet suivants :

- la Société Française pour l'Études et la Protection des Mammifères (SFEPM) : [www.sfepm.org](http://www.sfepm.org),
- le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage (CSFS) de l'Isère "le Tichodrome" : [www.le-tichodrome.fr](http://www.le-tichodrome.fr).

Pour la majorité municipale

### Avec vous, construisons demain

Nous tenons à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021, que celle-ci vous apporte la santé, la joie et le bonheur, à vous et vos proches.

Il nous semble opportun de faire un bilan de l'année écoulée. Nous laissons derrière nous une année marquée par la COVID-19 et les attentats, nous avons collectivement vécu une période difficile qui a ralenti la vie économique, mis en sommeil la vie associative, mis de la distance dans nos relations humaines.

Il va falloir continuer à composer avec le risque attentat et l'épidémie de la COVID-19 encore quelque temps. Nous devons faire preuve de courage, de résilience et surtout de solidarité.

Nous nous sommes adaptés aux différents plans COVID-19, notre fonctionnement a été impacté, beaucoup de réunions ont été reportées, mais nous sommes restés mobilisés.

De nombreuses manifestations communales ont été annulées, nos installations culturelles et sportives, indispensables pour notre bien-être, ont dû parfois être totalement fermées, engendrant une fracture sociale.

Le plan VIGIPIRATE que nous devons respecter ne nous a pas facilité la tâche, sans parler des mesures contradictoires à celles de la COVID-19, concernant sa mise en application.

Le nouveau conseil métropolitain a connu quelques difficultés de mise en place et pas seulement à cause de la pandémie. Francis DIETRICH a intégré cette institution, il est aussi vice-président en charge de la "territorialisation et des services métropolitains". Le conseil de la Métro compte 119 élus, issus de 49 communes et répartis en 7 groupes politiques (plus un élu RN). La majorité de gauche est composée des groupes UMA, NMC, Actes et CCC, et totalise 92 élus :

- UMA (Une Métropole d'Avance) : **37 élus**.  
Coprésidents : Céline DESLATTES et Francis DIETRICH,
- NMC (Notre Métropole Commune) : **25 élus**,
- Actes (Arc des communes en transitions écologiques et sociales) : **17 élus**,
- CCC (Communes, Coopération et Citoyenneté) : **13 élus**,
- MTPS (Métropole Territoires de Progrès Solidaires) : **11 élus**,
- CCM (Communes au Cœur de la Métropole) : **11 élus**,
- GOSSDDC (Groupe d'Opposition Société civile, Divers Droite et Centre) : **4 élus**,
- RN (Rassemblement National) : **1 élu**  
(donc pas de groupe) Alexis JOLLY.

**Gaby VITINGER**

Pour le collectif "Avec vous, construisons demain"

Pour l'opposition municipale

### Champ autrement agissons ensemble

Annus horribilis.

Dans un discours sur les 40 années de son règne, la reine d'Angleterre déclare que l'année 1992 restera dans sa mémoire comme un "annus horribilis". Les déboires sentimentaux au sein de la famille royale et en fin d'année le château de Windsor qui brûle expliquent pourquoi cette année fut pour la Reine une "année horrible".

L'année 2020 restera à jamais pour beaucoup d'entre nous un "annus horribilis".

La pandémie de la Covid 19 restera gravée dans nos mémoires parce qu'elle nous a contraint à vivre autrement, que ce soit en famille, dans les lieux d'étude ou au travail. Beaucoup d'entre nous ont été confrontés de très près à la maladie avec parfois des conséquences funèbres. Les conséquences pour les entreprises, les artisans et les commerçants restent encore à mesurer. A la maladie s'est ajoutée la violence des hommes et de la nature qui nous a bouleversés.

2020, une année à oublier ? Peut-être pas ! Cela nous renvoie aussi à notre condition d'Homme qui malgré ses progrès technologiques ne maîtrise ni la nature ni la folie destructrice de certains. Nous avons aussi vu mettre en œuvre des élans de solidarité et de mobilisation patriotique qui sont de nature à nous rassurer pour l'avenir.

Sur le plan communal il faut se rappeler la suppression du bus scolaire au moment où les parents avaient besoin de soutien pour s'organiser et la fermeture prolongée de la mairie sans concertation et communication.

Maintenant regardons devant nous, l'année 2021 commence et nous allons l'aborder avec l'optimisme qui sied à chaque début d'année. Champ Autrement est dans l'attente de voir présenter enfin concrètement les projets de l'équipe en place. A défaut d'un projet global qui nous permettrait de savoir vers quoi le Maire nous emmène, nous avons un inventaire à la Prévert (cf. programme) dont nous allons suivre le déroulement avec attention. Et dans la mesure où notre Maire a rencontré la grâce de la démocratie participative, nous allons être nombreux à pouvoir participer... enfin normalement, mais nous y reviendrons dans un prochain numéro.

Les élus du collectif Champ Autrement Agissons Ensemble,  
**Fabrice DEUTSCH, Jean-Marc GRENIER,  
Nadège MOLLARD et Muriel RIOU**

## Comment se débarrasser

### des déjections canines dans les espaces publics ?

Il y a une dizaine d'années, la commission "environnement" a décidé d'installer 8 bornes de propreté, intégrant la distribution de sacs plastiques et une poubelle, pour le ramassage des déjections canines, sur les lieux les plus fréquentés de la Ville : Gonnardières, Navarre, Plan d'eau, Monument aux morts du Village, Mairie, La Poste.

Cependant, depuis 4 ans, les agents du Service Technique signalent un laisser-aller flagrant des propriétaires de chiens, qui ne ramassent pas les déjections de leurs compagnons à 4 pattes, laissant les lieux publics nauséabonds et jonchés d'excréments. Ces incivilités dégradent le cadre de vie des habitants de la Ville et perturbent le travail des agents du Service Technique dans l'exercice de leur missions.

Pour faire face à cette problématique, la Ville souhaite trouver des solutions. Elle a commencé à mener des actions :

#### Recenser le nombre de crottes de chiens et sensibiliser la population

En septembre, les agents du Service Technique ont fait des tournées pour planter des fanions sur les crottes de chiens. Un panneau A3, posé à côté de la crotte, expliquait pourquoi il y a un fanion sur celle-ci. Cette action a pour objectifs de comptabiliser le nombre de crottes de chiens et d'interpeller les propriétaires canins, ainsi que les usagers des espaces publics.

Une centaine de crottes de chiens ont été comptabilisées au mois de septembre dans les lieux suivants :

- monument aux morts Navarre : **12**,
- rue Delestraint (maternelle/rue du 19 mars 1962) : **10**,
- devant la poste : **10**,
- avenue des Condamines : **30**,
- passage du pressoir : **10**,
- châtaigniers : **20**,
- kiosque Navarre : **7**.

#### Installer de nouvelles bornes de propreté

- Au mois de décembre, de nouvelles bornes de propreté ont été installées :
- carrefour rue Marcel Paul, Condamines (côté droit en sortant des Condamines),
  - parc des Châtaigniers,
  - angle rue Léo Lagrange/Charmasson (à proximité des immeubles),
  - plan d'eau (côté carrefour Grand Verger).

**Merci aux propriétaires de chiens d'utiliser les bornes de propreté afin de rendre les espaces publics propres et agréables pour tout le monde.**



## Les délibérations

Vous pouvez consulter toutes les délibérations qui ont été votées en 2020 sur le site Internet de la mairie [www.ville-champsurdrac.fr](http://www.ville-champsurdrac.fr), dans la rubrique : "Votre Mairie > Les délibérations".

## État civil

### Naissances

- BAUDE GOY Eloïse, 19 novembre 2020
- MASTRORILLO Lylio, 23 novembre 2020
- MINTRONE Milo, 10 décembre 2020

**BOUCHER  
CHARCUTIER  
TRAITEUR**

*du Pavillon*

**TÉL. 04 76 68 86 71**

**128, AV. DU PAVILLON  
CHAMP SUR DRAC**

**DAUPHIBAT**

TRAVAUX TOUS CORPS D'ÉTAT  
RÉNOVATION  
MAÇONNERIE  
BÉTON ARMÉ

Zone Artisanale Le Cloud  
38560 Champ-sur-Drac

Tél. 04 76 59 74 58  
Fax. 04 76 59 75 34  
Port. 06 86 46 76 55

Email : dauphibat@orange.fr

**ELECTRICITE GENERALE**

**INSTALLATION  
DEPANNAGE  
ENTRETIEN**

Bâtiment et industrie  
Chauffage électrique

**Ets  
JAKUTAGE**

73, av. Georges Clémenceau  
38560 Jarrie

Tél. **04 76 78 60 35**  
Fax **04 76 78 69 36**

Lionel Colin 06 74 59 50 25  
Thierry Jourdan 06 78 00 08 54

Artisan

**Laurent FINET**

**Peinture  
Papier peint  
Décoration d'intérieur**

28, Chemin du Cloud  
38560 CHAMP SUR DRAC

Tél. **04 76 75 13 17**  
Port. **06 86 16 21 91**

**La Pharmacie de Champ-sur-Drac**

132, avenue du Pavillon  
38560 Champ sur Drac  
Tél. 04 76 68 86 72  
Fax 09 70 62 00 00

**SARP** Centre Est 24h/24 7j/7

L'assainissement au sens propre

- VIDANGE FOSSES SEPTIQUES
- DÉBOUCHAGE ÉGOUTS
- NETTOYAGE CUVES À FIOUL
- BACS À GRAISSÉS
- CONTRATS D'ENTRETIEN
- INSPECTION VIDÉO

**CHAMP SUR DRAC**  
04 76 68 78 54  
sarpce.grenoble@groupe-sarp.com

**DEVIS GRATUIT**

**Vers l'Arbre**  
Paysagiste Elagueur

64, rue des Forges  
38220 VIZILLE  
Tél/Fax : 04 76 40 96 74  
mail : verslarbre@free.fr  
http://verslarbre.free.fr

**VOTRE CONCESSIONNAIRE RENAULT & DACIA**

**NOS SERVICES**  
Vente de véhicules neufs  
Vente de véhicules électriques RENAULT Z.E  
Vente de véhicules d'occasion toutes marques, +300 en stock  
Atelier mécanique et carrosserie  
RENAULT MINUTE : Entretien sans RDV dès 7h du matin  
RENAULT PRO + 100% dédié aux pros  
Dépannage Grenoble et périphérie 06 07 43 22 68

**NOS HORAIRES**  
Service commercial  
du lundi au vendredi 8h-12h/14h-19h,  
fermé samedi et dimanche (hors OPO)  
Atelier mécanique et carrosserie  
du lundi au jeudi 8h-12h/14h-18h  
vendredi 8h-12h/14h-17h

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Choisir librement votre carrossier réparateur est un droit !  
En aucun cas votre assureur ne peut  
vous imposer un carrossier réparateur.  
Même sans agréments, les réparations  
seront garanties et toutes les démarches  
administratives prises en charge.

Envie d'un véhicule neuf ?  
LES PRÊTS  
À PARTIR

Véhicules neufs en stock  
et disponibles immédiatement

**Dauphine**  
VIZILLE  
742, avenue Maurice Thorez  
04 76 78 70 00

**Laurent Godard**  
Entreprise

**Fenêtres - Volets roulants  
Portes de garage - Portails  
Stores - Vitrierie**

350, rue Général de Gaulle  
38220 Vizille  
**04 76 78 87 92**  
www.laurentgodard.fr

**BÂTIMENT  
SERVICES**  
RÉNOVATION IMMOBILIÈRE

SAVOIR-FAIRE  
CREATION  
MATIÈRES  
MAÎTRISE

- Isolation - Placo
- Menuiserie Alu-Bois-Pvc
- Electricite
- Plomberie - Chauffage
- Carrelage
- Peinture int.-ext.

**04-76-68-76-70**

Avançons ensemble vers  
votre projet immobilier

**Martine REBORA**  
Conseillère immobilière  
**06 89 65 23 99**  
martine.rebora@iadfrance.fr

Champ-sur-Drac, Jarrie,  
Vizille, Grenoble et alentours

iadfrance.fr

**Ateliers Peyronnard**  
mécanique de précision

74, avenue du Pavillon  
38560 Champ sur Drac

**Tél. 33(0) 4 76 68 88 61**  
**Fax 33 (0) 4 76 68 89 15**

mail :  
contact@atelierspeyronnard.com

**TOUTENVERT**  
Travaux Publics & Paysagers

Terrassements - VRD  
Aménagements  
Urbains & Paysagers

25 ZI la Gloriette 38160 CHATTE  
ZA Actipole 38113 VEUREY VOROIZE  
www.toutenvert.fr

Geoffrey POLIN  
Création et entretien de parcs et jardins

**CHLORO  
PHYLLE  
PAYSAGE**

Taille de haies - Elagage  
Gazon - Plantation

5, rue des Artisans - ZI  
38560 Champ-sur-Drac  
**06 18 70 90 60**  
polin.paysage@gmail.com

**AGIR**  
Rénovation immobilière

Carrelage - Faïence  
Placoplâtre - Peinture  
Parquet

**Salle de bains clé en main**

**06 66 54 92 91**  
Vaulnaveys-le-Haut  
sarlagir38@gmail.com

**Champ sur Drac**

Vous souhaitez  
un espace publicitaire  
dans le Confluences ?

Contactez le  
service communication :  
communication@ville-champsurdrac.fr